Restauration des habitats de l'Anguille d'Europe dans des marais

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2014-2016

BUDGET

180 000€

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Fondation LISEA Biodiversité, Fondation Veolia, Fondationdu Patrimoine, Cellule migrateurs Charente-Seudre, AFB, Ministère de la transition écologique et solidaire, Conservatoire du Littoral

DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Conservation de la Nature

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron (17)

'Anguille d'Europe, dont les effectifs ne cessent de diminuer en raison de pressions exercées sur ses habitats et ses populations, est considérée par l'UICN comme étant une espèce en danger critique. Dans ce contexte, la LPO, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron, a engagé un programme de « Restauration d'habitats favorables à l'Anguille d'Europe et à la faune associée dans un marais littoral du Centre-Ouest Atlantique ». Son objectif principal est de conforter les mouvements (restauration des corridors halieutiques) et la densité de l'Ichtyofaune et des invertébrés aquatiques en remplaçant ou en améliorant les ouvrages hydrauliques (busage, écluse, batardeau, vanne, pompe électrique).

Installés il y a plus de dix ans pour les plus récents, ces ouvrages servent à la gestion des niveaux d'eau dans la réserve, et nécessitaient une restauration, une adaptation voire un remplacement pour mieux répondre aux objectifs de conservation de la faune et de la flore caractéristiques des marais.

Validée par les comités de gestion et scientifique de la réserve, le propriétaire du site et le Conservatoire du Littoral, la réalisation du programme de restauration a débuté en juillet 2014. Les principaux travaux ont consisté en un reprofilage des fossés, à la pose de passes à poissons à ciel ouvert, à la création/suppression/rénovation de pas-marais, à la réorganisation des casiers hydrauliques. Ces aménagements visent à améliorer la circulation de l'eau entre les différentes unités de la réserve (fossé, bassin, marais, océan), confortant ainsi la continuité écologique entre l'espace marin et les eaux continentales de cette zone humide.

Associé à cette action de terrain, un volet pédagogique s'est matérialisé par la réalisation d'une lettre d'informations en phase de travaux (2 numéros), d'un livret pédagogique à l'attention du grand public (découverte et sensibilisation par des jeux sur la vie de l'Anguille) et d'une brochure technique pour les gestionnaires d'espaces naturels (réalisation d'ouvrages hydrauliques spécifiques « anguilles » et d'aménagements portant sur la gestion de

En 2016, un programme pédagogique, qui s'appuie sur une exposition réalisée par la Cellule migrateurs et mettant en avant les enjeux de conservation liés à l'Anguille d'Europe, a permis de sensibiliser plus de 5000 personnes. Un suivi scientifique, ayant débuté en 2016, mesurera les effets de la restauration sur les populations de poissons.



PILOTES

LPO France 8. rue docteur Puios 17300 ROCHEFORT

06 27 33 00 02 www.lpo.fr

Philippe DELAPORTE

Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron

0782498993 philippe.delaporte@lpo.fr

Pierre ROUSSEAU

Garde technicien zones humides 07 82 19 34 46 pierre.rousseau@lpo.fr



BILAN DE L'INITIATIVE & TRANSFERT D'<u>EXPÉRIENCE</u>



RÉSULTATS OBTENUS

- Amélioration de la connectivité hydraulique et halieutique sur le site de la réserve naturelle suite aux aménagements réalisés dans ce projet de restauration des milieux aquatiques. Meilleure gestion des entrées et sorties d'eaux, grâce aux ouvrages « passes à poissons » sur les grandes unités hydrauliques de la réserve et à une connexion directe avec le syndicat de marais permettant la fonction de corridor halieutique.
- **Deux années ont** été nécessaires au gestionnaire pour améliorer la gestion de ces dix nouveaux ouvrages hydrauliques sur le site (réglage des niveaux d'eau, gestion des débits d'entrée et de sortie, etc.).
- A noter une grande confiance dans la réalisation de ce projet avec l'entreprise de terrassement hydraulique pour le savoir-faire et

la confection des différents ouvrages de type « passes à poissons ». Elle a su s'adapter aux demandes du gestionnaire et aux contraintes de terrain parfois difficiles.

- Les points à améliorer concernent :
- la passibilité des ouvrages « passes à poissons » pour les engins agricoles. En effet, les zones de franchissement ne sont pas assez larges pour des engins agricoles de plus en plus gros, entraînant des manœuvres supplémentaires pour les agriculteurs ;
- modifier l'écluse en connexion avec le domaine maritime, ouvrage situé hors de l'emprise foncière du gestionnaire, pour améliorer le flux halieutique « terre-mer » et donc entraîner une avalaison et une dévalaison plus systématique et massive des anguilles.

TÉMOIGNAGE

Le point primordial est de trouver une entreprise désireuse de s'adapter à des projets parfois innovants et contraignants à la fois.

Une bonne coordination entre les différents acteurs de terrains est aussi nécessaire pour le partage d'expérience.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Très peu de difficultés rencontrées dans le cadre de ce projet, si ce n'est la confection des ouvrages en relation avec l'enveloppe budgétaire initiale sur devis. Ces ouvrages ayant été pensés par le gestionnaire, un surcoût a été généré lors de la réalisation dû aux contraintes de fabrication et aux adaptions sur le terrain, entraînant des répercutions sur le nombre final d'ouvrages réalisés et déposés sur le terrain.

SOLUTIONS APPORTÉES

Néant

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Continuer d'améliorer la fonctionnalité des corridors halieutiques sur l'espace naturel protégé avec la mise en place des ouvrages « passes à poissons » en remplacement des ouvrages hydrauliques simples, qui sont peu passants et vieillissants. Ces opérations de gestion sont inscrites dans le Plan de Gestion (2017-2026) de la RNN de Moëze-Oléron.

Mise en œuvre d'une évaluation des impacts de ce projet pour le transit des populations de poissons notamment. Deux études initiales ont été réalisées en 2005 et 2012/2013, qualifiant le peuplement des marais endigués et soulignant la décroissance des populations d'anguilles. Une nouvelle étude reprenant les protocoles d'origine est programmée en 2019 (sous réserve de l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne).

